Document généré le 20 avr. 2024 04:48

Liaison

Des centres qui défrichent ou qui consomment?

Gilles Lajoie

Numéro 28 (3), 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/43604ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lajoie, G. (1983). Des centres qui défrichent ou qui consomment? *Liaison*, (28), 20–22.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les centres culturels de l'Ontario français

Des centres qui défrichent ou qui consomment?

"Les centres culturels sont là pour rester."

Combien ces propos formulés par le défunt père Albert Regimbald semblaient-ils utopiques et surprenants à l'occasion d'une rencontre avec l'ex-secrétaire d'État, Gérard Pelletier, à la fin des années 60. Combien ces propos maintenant réitérés par les directeurs-généraux des centres culturels sont-ils rassurants et réconfortants.

Aujourd'hui, tout s'annonce sous un jour meilleur pour les centres culturels. Les propos pessimistes ont fait place aux discours optimistes. Les projets s'accumulent et nombreux sont les centres qui souhaitent ou entreprendront, dans un avenir rapproché, des travaux de rénovation ou d'expansion. Sans compter Blind River, Ottawa et Orléans qui embarqueront, sous peu, dans cette ronde culturelle.

par

Gilles Lajoie

C'est déjà commencé a Timmins et à Rockland alors qu'à Kapuskasing et à Penetanguishene, on déplore le manque d'espace lors de la saison forte. Et il y a le Centre communautaire francophone de Toronto qui projette, d'ici deux ans, s'établir dans un complexe culturel moderne dans le futur Champs Elysés du Toronto métropolitain!

Néanmoins, l'heure n'est pas encore à la soupe. Plusieurs directeurs-généraux afficheraient certes une mine plus réjouie si les gouvernements établissaient définitivement des critères spécifiques quant aux octrois attribués aux centres culturels. Ces derniers trouvent insensé que les instances gouvernementales n'aient toujours pas établi une politique culturelle claire à l'endroit des Franco-Ontariens, et ce, quelques 25 ans après l'arrivée du premier centre culturel sur la scène ontarienne.

Cette inertie des politiciens se répercute également chez les centres culturels qui désirent à la fois prendre de l'expansion et se regrouper à l'échelle provinciale. Car ce que les représentants des centres revendiqueraient à Toronto, c'est d'être ni plus ni moins les porte-parole culturel de la francophonie ontarienne. Une grosse commande qui ne ferait certes pas l'unanimité auprès de nombreux organismes culturels franco-ontariens. Mais comme le disait un vieux dicton, à la guerre comme à la guerre.

CULTUREL OU COMMUNAUTAIRE?

Si l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO) poursuit dans cette même lignée, beaucoup reprocheront à ses membres de ne pas avoir respecté leur mandat culturel. Plusieurs observateurs de la culture ontaroise évoquent le peu d'accent mis sur l'aspect artistique dans les centres. Selon certains, les centres culturels ont été dévelopés dans un seul et même moule. On n'a qu'à regarder la similarité de leur programmation: ateliers, galeries, expositions, café-chantant, etc. Et plusieurs de ces activités ne sont encore que des phénomènes tout récents.

Pour la metteur en scène du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO), Brigitte Haentjens, l'aspect artistique des centres est des plus superficiels. «Les centres abordent le concept artistique de façon colonisatrice, c'est-à-dire: tout ce qui est du Québec est meilleur. Ce sont les petits centres, tel celui de Kirkland Lake, qui promouvoit le plus les talents franco-ontariens», d'ajouter Haentjens. Petite parenthèse qu'il est cependant bon d'ajouter: le gouvernement provincial décourage les talents locaux en subventionnant les spectacles provenant de l'extérieur de la région concernée.

Où est-elle cette culture franco-ontarienne? Est-ce tout ce brouhaha entourant les fameux bingos, ces inoubliables soupers de «binnes», ces coucours de ceintures flêchées? On s'indigne de voir que de plus en plus de centres ont adopté ces formules populaires, et par le fait même, lorgnent vers le communautaire.

Selon le dirigeant du Centre culturel le Chenail d'Hawkesbury, André Villeneuve, tout s'explique. «Si les centres culturels sont devenus plus communautaires, c'est qu'ils se doivent de rentabiliser leurs activités culturelles avec des fonds perçus lors d'événements communautaires; c'est une question de sous», a-t-il avoué.

La formule est efficace. Tous les centres l'utilisent à une plus ou moins grande échelle. Pour la plupart, on loue nos locaux, pour d'autres, on met à la disposition de la communauté, un service connexe aux activités du centre: imprimerie, restaurant, services de traitement de textes et de traduction. Et tous, sans exception, remplissent les coffres du centre et renflouent régulièrement les activités culturelles. Comme le mentionnait le responsable des Compagnons des francs loisirs de North Bay, André Sauvé, «il y a rien de mieux qu'une culture bien gérée». Pierre Pelletier, qui a rédigé en 1979 un rapport sur la situation des centres pour le compte de l'ACCO, soutient d'ailleurs «qu'il faut respecter le mode de développement des centres culturels même quand ils tombent dans le communautaire».

LES GOUVERNEMENTS COUPENT

Ce développement n'est toutefois pas sans compromettre les futures activités culturelles des cen-

tres. Comme l'a clairement laissé entendre la représentante du Conseil des arts de l'Ontario, Jeanne Sabourin, «si les centres culturels se tournent de plus en plus vers un aspect communautaire, il y aura d'autres endroits où ils pourront se procurer leurs argents.» «On n'a pas à se mêler à la vie de tous les jours de monsieur-tout-le-monde», a-t-elle exprimé.

En fait, les gouvernements estiment qu'elle est révolue la période des vaches grasses! Même si l'économie canadienne semble prendre du mieux, les représentants gouvernementaux tenteront de faire comprendre aux centres que les contraintes budgétaires ne sont pas pour autant éliminées. Ce que le Secrétariat d'Etat et le CAO rechercheront dorénavant, c'est des activités à incidence de durabilité telles les ateliers, des cours, etc. En somme, on subventionnera les activités à caractère pédagogique au détriment des soupers communautaires, fêtes populaires et autres.

De plus, le Secrétariat d'Etat, qui a octroyé 592 820$ aux centres culturels pour l'année 1982-83, entend agir avec plus de sévérité avec les centres. Selon la nouvelle coordonnatrice aux langues officielles et ancien directeur du Centre des jeunes de Sudbury, Monique Cousineau, toute subvention aux centres sera précédée d'un examen plus minutieux de la programmation et des progrès réalisés par l'organisme. Pour Cousineau, il est temps «que l'on cesse de voir le Secrétariat d'Etat comme un bailleur de fonds».

Même son de cloche au CAO qui souhaite, par le fait même, améliorer la qualité des arts dans les centres culturels. Toutefois, on se penchera avec une toute autre perspective sur les requêtes acheminées par les centres à Toronto. Plutôt que d'adopter une analyse financière purement individualiste, les enquêteurs établiront différentes comparaisons entre la programmation et les états financiers des quelques 30 centres culturels et sociaux reconnus par l'agence du Bureau franco-ontarien. Une optique qui n'aidera guère les organismes à faible contenu artistique.

Si cette démarche laisse sous-entendre que tous seront traités sur un même piédestal, Sabourin a cherché à rassurer les dénigreurs en soulignant qu'elle ferait preuve d'une certaine latitude à l'endroit de certains. Par exemple, les centres de l'est qui vivent au crochet des gouvernements (79% de leur budget provient de sources gouvernementales). «On est là pour distribuer des argents de façon humaine et non pas appliquer une recette comme le ferait un ordinateur», a-t-elle révélé.

CRITERES SPECIFIQUES EXIGES

Rares sont les administrateurs des centres qui sont affligés par ces doléances émises par les gouvernements provincial et fédéral. Ce qui importe pour ces derniers, c'est de voir ces instances adopter, sinon une politique culturelle globale pour les Franco-Ontariens, du moins des critères d'admissibilité précis à l'occasion d'octrois (voir encart sur critères).

«Il est grand temps que le gouvernement établisse des normes rigides sans prendre en considération la région et les activités des centres. La communauté devrait ainsi faire la preuve qu'elle veut conserver son centre», d'expliquer Jean-Guy Vallières, directeur-général du Centre régional de loisirs culturels de Kapuskasing.

Cette procédure signifierait éventuellement la mort de certains centres (possiblement les nombreux. centres à caractère social) et permettrait aux survivants de se partager la part du gâteau offerte par les gouvernements. Un gâteau qui s'évalue à plus de 500 000$ chez le Secrétariat d'Etat et à pas moins de 150 000$ du côté du Conseil des arts de l'Ontario.

«Une chose dont on est certain, de révéler Vallières, c'est que les centres ne peuvent se dispenser de l'aide financière des gouvernements». Deux lignes de pensée s'affrontent lorsqu'il s'agit d'évaluer la participation des gouvernements. Pour les partisans de «gauche», généralement ceux provenant des centres de l'est, il ne fait aucun doute à leurs yeux que les gouvernements doivent contribuer dans une forte proportion au budget annuel des centres.

Les chiffres suivants, tirés d'un rapport présenté au mois d'avril dernier par le Bureau franco-ontarien du CAO, ne font que confirmer leurs dires: la dépendance financière des centres culturels les Trois petits points d'Alexandria, le Chenail d'Hawkesbury et la Sainte-Famille de Rockland à l'endroit des gouvernements se situe dans l'or-

Conseil de vie française

147 CHEMIN MONTRÉAL
CORNWALL, ONTARIO K6H 1B2
(613) 932-9106

André Marchand
président

Siège des Activités francophones
et de la Semaine française

Heures de bureau
9h à 12h — 13h à 17h

dre à 87, 79 et 73% de leurs budgets. Pour un, Basile Dorion, directeur-général du Centre d'activités françaises de Penetanguishene, ne voit pas le jour où «mon centre s'autofinancera». «Je suis bien d'accord que les centres culturels ou les galeries éducatives doivent être rentables mais jusqu'à quel point on demande à la voirie d'être rentable», de dire un Pelletier outré par ce discours des gouvernements.

A QUI LA CULTURE?

Les douze centres culturels regroupés sous l'ACCO s'entendent pour dire que les gouvernements ont des responsabilités envers leurs concitoyens. «La culture est une responsabilité des gouvernements au même titre que l'éducation et les services sociaux», d'avancer Vallières. «C'est le gouvernement fédéral qui a implanté le bilinguisme, à lui d'y donner les outils», d'indiquer le président de l'ACCO et directeur du Centre culturel la Ronde de Timmins, Gaston Chouinard.

Quant à Dorion, qui a échappé de justesse au carcan assimilateur de la région de Simcoe, il déclare que «le gouvernement s'est servi de mon argent pour m'assimiler alors je n'ai pas de honte à aller checher des mille et des mille pour me désassimiler».

De là à dépasser les bornes et compter sur une collaboration plus qu'étroite des gouvernements, les directeurs-généraux des centres n'osent guère y penser. «Si on était dépendant à 100%, il ne nous resterait aucun défi et cela se reflèterait inévitablement sur notre communauté», d'admettre Vallières. Ce qui plairait toutefois et qui a été suggéré à la fois par Gaston Chouinard de Timmins et Maurice Clément de Sudbury, c'est que les gouvernements répartissent leurs subventions selon un per capita. Comme le gouvernement canadien fonctionne actuellement avec les octrois accordés aux autochtones du pays.

L'idée fait son chemin mais elle ne semble pas enticher la bureaucratie d'Ottawa et de Toronto. Car ce nouveau mode de financement laisserait entrevoir certes des subventions plus alléchantes pour les gros centres et serait difficile à appliquer. Devrait-on considérer une personne qui utilise la photocopieuse d'un centre au même titre que les quelques 150 000 participants aux activités des centres culturels? Du moins, les administrateurs des centres recherchent toujours une alternative valable afin que l'on cesse de les considérer comme aune autre ethnie de la société ontarienne.

RENCONTRE CRUCIALE

Quoi de mieux pour restaurer cette image que d'attaquer le taureau par les cornes! Cette image qu'on a travaillé à la base pendant les années 70, et qui est maintenant enracinée, les centres culturel sont prêts à la propager dans toute la province et jusqu'à Queen's Park.

Selon le nouveau secrétaire général de l'ACCO, Denis Bertrand, les centres culturels sont en voie de devenir les porte-parole de la culture franco-ontarienne. «Le processus se fera tout naturellement», a-t-il indiqué.

Mais auparavant, l'ACCO devra gagner ses galons auprès du Secrétariat d'Etat. Depuis que le ministre d'Etat, Serge Joyal, l'a rassuré sur certaines rumeurs circulant à l'effet que l'ACFO négocierait les argents consenties aux centres de toutes sortes, Bertrand met les bouchées doubles en vue d'assurer d'abord et avant tout la reconnaissance de l'ACCO auprès du gouvernement fédéral. «On veut négocier nos propres clauses et non passer par un intermédiaire tel l'ACFO. Si on ne peut en venir à une entente, on veut s'assurer d'une voix forte au moment des négociations», d'expliquer Bertrand.

Donc, en octobre prochain, l'ACCO devra mettre cartes sur table avec le secrétariat d'Etat. Il est venu le temps de faire le point, comme l'aurait souhaité Pierre Pelletier, il y a quelques années. Elle est loin l'époque des premières tractations entre le père Régimbald et les gouvernements. Mais ces négociations éventuelles auprès du Secrétariat d'Etat ne seraient-elles pas en somme les fruits d'un rêve que chérissait ce membre du clergé au début des années 50 soit la multiplication de chefs francophones en Ontario et dans tout le pays? ★

Gilles Lajoie est actuellement un journaliste en stage à la revue LIAISON grâce au programme Expérience 83 du Conseil des arts de l'Ontario. Il étudie présentement à l'Université d'Ottawa.

Critères de subvention du CAO

Voici, selon un rapport du Burèau franco-ontarien, les critères d'admissibilité auxquels doivent se soustraire tous les centres culturels qui souhaitent obtenir des octrois du Conseil des arts de l'Ontario (CAO).

-les organismes doivent répondre aux besoins de la communauté et de la région où ils sont situés

-les organismes doivent être à but non-lucratif et être dotés d'une charte

-les organismes doivent avoir à leur tête un conseil d'administration représentant les intérêts de la communauté francophone

-les organismes doivent travailler avec des équipements loués ou des appareils leur appartenant

-un personnel à temps plein, rémunéré, dirige leurs opérations à longueur d'année

-les organismes doivent jouir de l'appui financier de leurs membres

-les organismes doivent offrir une variété d'activités largement définies comme culturelles et récréatives

-les organismes doivent présenter des programmes artistiques réguliers et spécifiques (ateliers, galeries, expositions, récitals, festivals et autres projets spéciaux) dans le but de développer la créativité et le plaisir pour les arts dans la communauté

G.L.